



**Compte rendu de la réunion du  
CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2022**

Présents : M Souzy, A Doussaud, E Boyer, S Besson, R Espalieu, B Daubech, P Plaze, I Rosier, JJ Sans, O Savignac, S Tallet, S Veysseix, I Vialle.

Absent : F Cournil.

Date de convocation : 15 mars 2022

Secrétaire de séance : E. Boyer

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté avec 8 voix pour, 1 voix contre, trois abstentions, un refus de vote.

**Vote des comptes de gestion** : les comptes sont présentés par R. Espalieu et E. Boyer

**-budget lotissement** : résultat fonctionnement : 0 – résultat investissement : -10 340,90 - pas d'affectation de résultat

**-budget multiservices** : résultat fonctionnement : 5 507,44 (D= 2 900,05, R=8 407,49) – investissement : déficit de 4 310,39 (d=8 568,83, R=4 258,44)

**-budget principal** : résultat de fonctionnement : 214 608,11 (D=475 770,03, R=690 378,14) résultat investissement : déficit de 50 308,66 (D=125 414,37, R=75 105,71)

RAR = D :26 706,45 , R : 17107 soit -9 599,45

soit un besoin de financement de la section d'investissement de 59 908,11€

**Votes de comptes administratifs** : les résultats sont identiques aux comptes de gestion

Mis au vote les comptes de gestion et comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à Madame le Maire.

**Délibération d'affectation des résultats**

-budget lotissement : pas d'affectation

-budget multiservices : couverture du besoin de financement de l'investissement : 4 310,39€

- report en excédent de fonctionnement 2022 : 1 197,05 ( 5 507,44 – 4 310,39)

-budget principal : couverture du besoin de financement en investissement : 59 908,11€

report en excédent de fonctionnement 2022 :154 700€ (214 608,11-59 908,11)

La délibération d'affectation des résultats des 3 budgets est approuvée à l'unanimité.

**Participation fiscalisée FDEE 19** : La FDEE envisage de demander à la commune une participation de 4 286,13€ au titre de 2022, soit 7,15€/habitant. Approuvé à l'unanimité.

**Représentants de la commune à la commission intercommunale pour l'accessibilité**

titulaire : M.Souzy – suppléante : A. Doussaud. Unanimité.

**Subvention Ukraine** : le conseil décide de voter une subvention de 200 € à l'ordre des Pompiers de l'Urgence Internationale.

**Questions diverses**

**Travaux assainissement d'une maison aux Combes** : Après visite du Spanc, quelques travaux sont à prévoir pour la nouvelle propriétaire. Le conseil municipal autorise Madame

le Maire à signer les documents du Spanc.

**Maison Roussely** : les nouveaux propriétaires voudraient acheter la parcelle de terrain de 230 m<sup>2</sup> situé derrière les toilettes publiques. Le conseil après discussions fixe le prix entre 5 et 7€/m<sup>2</sup> à discuter avec les acheteurs.

**Travaux de voirie** : S. Besson fait le point sur les travaux prévus : le Renardin, garage Brady, talus du foot, aménagement de l'espace rue de l'ancienne poste.

### **Travaux d'aménagement espace rural de la rue P. Eyrolles**

-1<sup>ere</sup> tranche ferme :

L'appel d'offres a été lancé ; la remise des offres est fixé au 1<sup>er</sup> avril. Le bureau d'études va examiner les dossiers et réunira la commission. Rappel des critères : 60% techniques et 40% prix.

La circulation et la signalétique ont été étudiées et seront mises en place par le cabinet Dejante.

Les colonnes enterrées seront enlevées pour créer des places de stationnement. Un container à ordures ménagères sera positionné en haut de la ruelle ; les autres bacs (tri et verre) seront implantés derrière le garage Darlavoix.

**Maison Assistantes Maternelles** : P. Plaze fait le compte rendu de la réunion avec les élus de St Solve et les nounous. Ces dernières ont validé leur choix de création de leur activité sur St solve.

**Conseil d'école du 18 mars** : le compte rendu est fait par A. Doussaud : listage des projets des enseignantes. A la rentrée : 81 élèves pour 4 classes

**Cérémonie du 03 avril à la stèle de la Garédie** à 10h15

**Rencontre du 05 avril avec les élus de l'agglo**, les Maires et conseillers des 3 communes. Visite de l'entreprise Fprod à 17 h – apéritif à l'auberge de St Solve et buffet à la salle polyvalente de Vignols.

Appel à candidature pour création d'un conseil en développement au sein de l'agglo.

3 collèges : 1<sup>er</sup> collège : 1 élu par commune.

2<sup>ème</sup> : collège habitants : intégrer des jeunes de nos communes.

3<sup>ème</sup> collège : chefs d'entreprise ou artisan

**Collecte Ukraine** : B.Daubech fait le point sur l'opération